



Centre Hospitalier
du Rouvray

N°66
JUN 2018

Le Rouvray

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE VOTRE CENTRE HOSPITALIER - 76300 SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN

DOSSIER P. 4



En route vers les mêmes objectifs

PORTRAIT P. 7

Fonction Aide-soignant

COUP DE PROJECTEUR P. 8

Implantation d'un ESAT
maraîcher au CHR

ET AUSSI...

Le CRAN/SE s'inscrit
dans la région Normandie (P.3)

Modernisation du matériel de
protection du travailleur isolé (P.3)

L'universitarisation de
la formation infirmière (P.10)

Retour sur... (P.11)



©VILLE Sotteville-lès-Rouen

Jean-Yves Autret,
Directeur

La fin du mois de juin s'achève par la signature d'un protocole de fin de conflit par la direction, les organisations syndicales et le comité de grève. Le protocole fait suite aux négociations avec l'ARS les 7 et 8 juin qui ont abouti à la création de 30 ETP (équivalents temps plein) : 21 en 2018 et 9 en 2019.

Le conflit fut inédit par sa durée (grève initiée le 22 mars ; protocole d'accord de fin de conflit signé le 29 juin), son intensité et ses modalités d'action (grève illimitée ; grève de la faim).

Avant de quitter mes fonctions, je formule très sincèrement le vœu que les dispositions et l'esprit du protocole permettent de renouer avec un dialogue social apaisé et constructif.

Je profite, en effet, de cet éditorial pour vous annoncer ma nomination en qualité de chef d'établissement des centres hospitaliers de Dieppe, Eu, Saint-Valéry-en-Caux et les EHPAD de Luneray, Saint-Crespin, Envermeu et Le Tréport.

Je prendrai mes fonctions le 1^{er} septembre et aurai l'occasion de vous dire Au Revoir lors d'une manifestation de sympathie à laquelle vous serez tous conviés.

Mais, d'ores et déjà, je vous dis l'honneur que j'ai eu à diriger le CHR, établissement d'excellence, et le CH du Bois Petit en direction commune depuis 2016.

BANQUE FRANÇAISE MUTUALISTE

**RÉSOLUTION
SECTEUR PUBLIC**

“ MA BANQUE
M'APPORTE DES SOLUTIONS
SPÉCIFIQUES ”

Hélène, 36 ans
infirmière



Un Conseiller SG/BFM vous accueille dans chaque agence Société Générale.

Saint-Etienne de Rouvray : 02 35 52 59 30

Pour plus d'informations, retrouvez-nous sur bfm.fr

**SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**

**BANQUE FRANÇAISE
MUTUALISTE**



Banque Française Mutualiste - Société Anonyme coopérative de banque au capital de 113 803 582,50 €. RCS Créteil 326 127 784. ORIAS n° 08 041 372. Siège social : 1, place des Marseillais - 94220 Charenton-le-Pont.
Société Générale - Société Anonyme au capital de 1 009 380 011,25 €. RCS Paris 552 120 222. ORIAS n° 07 022 493. Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.

LE CRAN/SE S'INSCRIT DANS LA RÉGION NORMANDIE

Une nouvelle appellation et un nouveau logo étaient nécessaires pour le Centre Ressources Autisme depuis la réunification de la Grande Normandie. Une réflexion a été menée pour aboutir à un travail dont les professionnels sont fiers.

Nous avons réalisé un sondage auprès de nos usagers en proposant 3 appellations, issues des réflexions de l'équipe du CRAHN, qui nous semblaient en cohérence avec notre ex territoire Haut-Normand :

- CRA Normandie Côte d'Albâtre.
- CRA Normandie Seine-Eure.
- CRA Normandie 276.

Nous avons reçu près de 300 votes et une appellation s'est largement distinguée. Il s'agit de :

CENTRE RESSOURCES AUTISME NORMANDIE Seine-Eure (CRANse).



L'esquisse du nouveau logo a été réalisée par Monsieur Raphaël Guichaoua, intervenant pivot sur l'unité d'intégration de l'offre de ser-

vice ; puis ce logo a été finalisé par une infographiste.

Nous avons validé le choix de notre nouveau logo en accord avec la charte graphique de notre établissement, bleu et blanc.

Nous tenons à remercier l'investissement de l'équipe du service dans cette réflexion, ainsi que tous les professionnels et usagers qui ont participé au sondage.

*Annie Moreira, Cadre de coordination
Centre Ressources Autisme
Normandie Seine-Eure*

MODERNISATION DU MATÉRIEL DE PROTECTION DU TRAVAILLEUR ISOLÉ (PTI)

En fin d'année 2017, un marché de fourniture d'Appareils de Protection du Travailleur Isolé (APTI) a été publié pour permettre une modernisation du parc vieillissant qui connaissait des dysfonctionnements fréquents.

Cent cinquante appareils ont été commandés et leur mise en service s'est étalée sur 3 semaines, de la dernière semaine de décembre 2017 à la deuxième semaine de janvier 2018.

Ces APTI, plus robustes et plus performants que leurs prédécesseurs, possèdent une meilleure ergonomie, notamment grâce au bouton d'appel d'urgence situé sur la tranche supérieure. La direction des ressources matérielles note d'ores et déjà une baisse importante du nombre de fiches d'évènement indésirable en lien avec ces dispositifs.



Ancien APTI (Mobil 500)



Nouveau APTI (dect 8262)

De plus, un groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises afin d'améliorer les séquences d'appels PTI de l'établissement. Les serveurs APTI (Mobicall) ont été remplacés par de nouveaux serveurs (TAMAT) permet-

tant un appel de proximité avant l'appel général vers les autres unités. Une vingtaine de bornes ont été installées ou déplacées permettant une localisation plus précise lors des interventions des agents venant en renfort d'autres unités .

*Thomas Azoulay, Responsable des services techniques, du patrimoine et des investissements
Jérémy Bonté, responsable des courants faibles*

Bornes supplémentaires ou déplacées :

Maupassant : 2 bornes supplémentaires.

Artaud : 4 bornes supplémentaires.

Flaubert-Monet : 4 bornes supplémentaires et 2 déplacées.

Daumezon 1 et 2 : 3 bornes supplémentaires et 2 déplacées.

Fanon 2 : 2 bornes déplacées.

Henderson : 2 bornes déplacées

Saint Jean : 3 bornes déplacées.

GROUPEMENT HOSPITALIER DE TERRITOIRE : EN ROUTE VERS LES MÊMES OBJECTIFS

Le GHT Rouen Cœur de Seine est né le 1er juillet 2016 par la signature d'une convention constitutive par l'ensemble des directeurs des établissements concernés (CHU - Hôpitaux de Rouen, CH du Rouvray, CH Belvédère, CH Bois-Petit, CH Barentin, CH Yvetôt, CH Neufchâtel-en-Bray, CH Gournay-en-Bray, CH Darnetal). Sa mission est d'améliorer l'accès aux soins hospitaliers pour les patients sur l'ensemble du territoire, en fonction de leurs besoins et en développant les complémentarités entre les établissements sanitaires et médico-sociaux. Tour d'horizon de cette coopération...



APPROBATION DU PROJET MÉDICO- SOIGNANT PARTAGÉ

Le 22 décembre 2017, l'ARS a approuvé le projet médico-soignant partagé du GHT Rouen Cœur de Seine dont le Centre Hospitalier du Rouvray est établissement partie. Ce projet est le fruit d'un travail participatif et ambitieux autour d'une logique de parcours en intégrant simultanément le corps médical et paramédical. En effet, la loi distingue le projet de soins du projet médical dans la définition des orientations stratégiques et le GHT Rouen Cœur de Seine a opté pour un texte plus intégratif, les dimensions du soin étant étroitement liées.

Aussi, l'ARS⁽¹⁾ souligne l'importance des réflexions conduites au regard des délais particulièrement contraints par la réglementation et note le dynamisme coopératif existant entre les établissements parties du GHT. L'Agence rappelle également le caractère évolutif de ce document à l'aune du futur Projet Régional de Santé. Ce projet médico-soignant partagé constitue effectivement la feuille de route du GHT pour 5 ans et revêt plusieurs logiques structurantes : une logique de parcours de soins en offrant une meilleure lisibilité, une logique de continuité de soins grâce à une meilleure fluidité de l'information, une logique de coopération par une coordination et une gradation de l'offre de soins et une logique de prévention grâce

Les 4 filières du GHT :



La prise en charge des personnes âgées



La prise en charge gynécologique, médicale, chirurgicale et autres chirurgies / la périnatalité



Les urgences



La pharmacie

à une meilleure anticipation des besoins. Enfin, de la qualité de la communication au sein du GHT et notamment de notre système d'information dépend la réussite de notre projet commun.

Quatre grandes filières ont ainsi été retenues dans un premier temps : La prise en charge des personnes âgées, la prise en charge gynécologique, médicale, chirurgicale et autres chirurgies ainsi que la périnatalité, les urgences et la pharmacie.

La problématique de la santé mentale, reconnue comme prioritaire par le GHT Rouen Cœur de Seine et l'ARS, a été intégrée de façon transversale dans ces 4 axes prioritaires. Un coordonnateur a été spécifiquement désigné afin de synthétiser et d'harmoniser les interventions des acteurs de la santé mentale dans ces 4 axes prioritaires et d'assurer la coordination de leurs interventions avec l'ensemble des filières de soins et de prévention. Un schéma similaire a été réalisé pour la cancérologie.

Par ailleurs, la santé publique, la prévention et la prise en charge du handicap ont également été intégrées en tant que filières transversales. D'autres thématiques sont également abordées dans ce projet dont la promotion des actions d'éducation thérapeutique, l'amélioration de la prise en charge des patients âgés sur le plan nutritionnel, le développement de la qualité et de la sécurité des soins

ainsi que le déploiement de la télé-médecine pour lequel le Centre Hospitalier du Rouvray s'est investi depuis plus de 10 ans.

Enfin, le GHT Rouen Cœur de Seine a souhaité prioriser un projet d'équipe mobile de santé au travail, piloté par le CHU de Rouen, établissement support du GHT. Cette équipe a pour objectif d'être au service de l'ensemble du personnel des établissements membres. En conclusion, ce projet médico-soignant partagé est un document riche, constructif et évolutif. Ainsi, il met en perspective l'amélioration de l'offre de soins sur le territoire sanitaire et le Centre Hospitalier du Rouvray participe au dynamisme de ce projet par son expertise en Santé Mentale et ses liens historiques avec le CHU de Rouen.

*Sarah Flageolet, Directrice des soins et
Coordonnatrice générale des soins
Richard Duforeau, Directeur chargé des
affaires médicales et juridiques*

OPTIMISATION DE LA FONCTION ACHAT

Pour mettre en œuvre le projet médico-soignant partagé et également pour optimiser les finances publiques par les gains de productivité, la réforme a prévu que l'établissement support assure un certain nombre de fonctions supports pour le compte des autres établissements parties au GHT. Parmi celles-ci figure la fonction achat.

Depuis l'été 2016, les réflexions et travaux pour organiser cette fonction achat ont mobilisé les équipes achat des 9 hôpitaux membres.

La préparation de la mise en place de la nouvelle fonction achat du GHT est menée par le Comité achat dédié. Ce comité est coordonné par le directeur des achats du CHU de Rouen et comprend au moins un représentant de chaque établissement.

La fonction achat du GHT, mise en place depuis le 1er janvier 2018, s'articule autour d'une organisation centralisée par l'équipe d'acheteurs du CHU et un référent achat dans chaque établissement partie.

Les consultations mutualisées initiées par le GHT depuis le 1er janvier 2018 sont :

- Fourniture de petits matériels utilisés pour le positionnement, le confort du patient et la prévention des escarres.
- Assurances.
- Transports sanitaires.
- Location maintenance de supports à air dynamique.
- Fils chirurgicaux et sutures.
- Produits d'incontinence.

Enfin, un serveur partagé à la fonction de GHT a été créé. Il permet à l'ensemble des acteurs de la fonction achat du GHT de s'informer, d'alimenter et d'échanger.

Sandrine Thuriault, Responsable achats, approvisionnements et marchés publics

UNIFICATION DES UNITÉS D'INFORMATION MÉDICALE D'ÉTABLISSEMENT

Le Département de l'information médicale du Centre Hospitalier du Rouvray n'existe plus depuis la création du GHT Rouen Cœur de Seine. Les anciens DIM des 9 établissements ont fusionné dans un DIM de territoire et le médecin responsable de cette entité est désigné par l'établissement support (le CHU) sur proposition du président du collège médical du GHT (actuellement le Dr Sadeq Haouzir, Président de la Commission médicale d'établissement du CHR).

Un règlement intérieur a été élaboré pour mettre en place les modalités pratiques de cette fusion. Assistés d'un cabinet de conseil (Adopale) et de représentants de la direction du CHU, tous les médecins des DIM des hôpitaux du GHT (soit 4 médecins au début puis 3) se sont rencontrés à plusieurs reprises fin 2016. Il a été décidé dans ce document de travail que les anciens DIM devenaient des Unités d'information médicale d'établissement avec, pour chacune, un médecin référent qui a une autorité sur le fonctionnement interne de son UIME^[2].

Pour l'instant, en pratique, notre fonctionnement ne s'est pas modifié. L'UIME du CH du Rouvray s'organise encore comme avant : elle est un service de l'information médicale (SIM) intégré dans le pôle Rouen Rive Droite avec ses deux unités fonctionnelles qui travaillent ensemble : les archives médicales et le « DIM ».

*Dr Serge Delègue, Praticien
hospitalier information médicale*

CONVERGENCE DES SYSTÈMES D'INFORMATION (SI)

La convergence des systèmes d'information hospitaliers est un enjeu majeur dans la mise en œuvre des GHT. Un comité GHT Rouen Cœur de Seine – SI a été mis en œuvre incluant l'ensemble des établissements qui sera en charge des projets du système d'information.

Dans le cadre du GHT Cœur de Seine, après une première phase d'audit de l'ensemble de l'existant dans les différents établissements du GHT, il a été validé que certaines convergences ne seraient pas possibles immédiatement et qu'il faudra viser une trajectoire intermédiaire.

En effet, le GHT compte des établissements de différentes activités : MCO^[3], SSR^[4], EHPAD^[5] et psychiatrie qui ont déjà déployé des logiciels spécifiques à leurs spécialités.

Il a donc été validé que les principales applications métiers retenues seront :

- Filière administrative (Cpage-i diffusé par le GIP Cpage) :
 - Gestion de la structure de l'établissement.
 - Gestion économique et financière.
 - Gestion des Ressources Humaines.
 - Gestion administrative des patients.
- Dossier patient informatisé : *(Trois applications ont été retenues en fonction du type d'activité de l'établissement)*
 - MCO : CROSSWAY de la société Maincare solutions
 - EHPAD et SSR : OSIRIS de la société Evolucare.
 - Psychiatrie : CORTEXTE de la société CAPCIR.

En parallèle du plan d'action de convergence des systèmes d'information hospitaliers et afin d'assurer une prise en charge coordonnée des patients, concomitamment et dans l'ensemble des établissements membres du GHT, un projet de mise en place d'une plateforme d'échanges et de partage a été décidé.

Par ailleurs, une stratégie d'achat de la filière «Technologie de l'information et de la communication» s'initie au sein du GHT afin de démarrer la convergence de l'architecture et du parc matériel. Un premier marché sur la location maintenance « impression » a été notifié début avril 2018.

*Valérie Simon, Responsable du
système d'information*



(1) ARS : Agence régionale de santé

(2) UIME : Unité d'information médicale d'établissement

(3) MCO : Médecine - chirurgie - obstétrique

(4) SSR : Soins de suite et de réadaptation

(5) EHPAD : Établissement pour personnes âgées dépendantes

PROFESSION AIDE-SOIGNANT



Leur métier, c'est aide-soignant. Il y a les missions incontournables : aide au maintien de l'hygiène corporelle, la gestion des repas et du linge. Et bien d'autres. Catherine, Nathalie et Frédéric m'ont parlé avec passion de leur métier au CHR.

Leur objectif est le même. Ils ont pour mission d'accompagner chaque jour les patients vers un mieux-être. Frédéric est aide-soignant à l'UNACOR(1). Il doit gérer les états d'urgence dès l'arrivée des patients dans le service. « Il y a plusieurs postes que nous pouvons occuper en tant qu'AS⁽¹⁾ » déclare-t-il. L'aide-soignant de consultation est le premier maillon de la chaîne. C'est à ce poste qu'il accueille le patient et évalue son état. « En fonction de nos constatations, de notre ressenti et des échanges avec nos interlocuteurs – le patient lui-même mais aussi la police, les pompiers, les proches, les autres hôpitaux et les ambulanciers – on dresse un premier bilan qui permet de conditionner la suite de la prise en charge, en lien avec le médecin et les infirmiers de l'UNACOR ». Vient ensuite le poste d'aide-soignant d'hospitalisation. Il gère à la fois les missions d'hygiène et les

repas pour les patients hospitalisés à l'UNACOR et apporte son aide aux services de soins. « On peut être appelé pour des renforts qu'ils soient programmés ou non », poursuit-il. Il s'agit d'intervenir dans les unités, en sus des soignants déjà présents, sur des problématiques spécifiques telles que l'agitation d'un patient ou la nécessité d'avoir une présence soignante supplémentaire lors des repas. « On nous appelle également lorsqu'il faut aller chercher un patient à l'extérieur, dans le cas d'une hospitalisation sans consentement par exemple, ou lorsqu'il faut en accompagner un vers une unité ou en consultation. À l'UNACOR, nous sommes des aides-soignants tout terrain » s'amuse-t'il.

Les aides-soignants sont également présents dans les unités d'hospitalisation. Ils soutiennent les patients dans leur quotidien et les aident à (re)découvrir qu'ils sont « capables de ». Ce qui anime Nathalie, c'est le contact avec autrui. Pour elle, devenir AS était une évidence. « Être à l'écoute et attentive à l'autre est indispensable dans notre métier ». À l'Unité pour malades difficiles (UMD) où elle travaille, des activités sont proposées aux patients : sports collectifs, jeux de société, ateliers créatifs... « L'idée n'est pas simplement de les occuper. Nous analysons leurs réactions, leurs compétences, les interactions entre chacun et nous agissons en fonction, continue-t-elle. C'est valorisant pour eux de voir qu'ils ont réussi à faire quelque chose, et c'est valorisant pour nous, de voir qu'on leur a été utile ».

« En tant qu'aide-soignant, nous gardons l'objectif final en tête, déclare Catherine. Nous souhaitons que les patients ne fassent qu'un passage chez nous, qu'ils puissent sortir de l'hôpital, retourner à domicile et y rester ». Les aides-soignants à l'UPS(3) se définissent un peu comme des «couteaux suisse» : « En fonction de la situation, on

utilise des outils différents ». Une réunion soignants/soignés est organisée tous les vendredis pour apprendre à se connaître et préparer la sortie des patients de la meilleure des façons. Une fois à domicile, «on accompagne chaque patient à une fréquence qui lui est propre, en fonction de ses capacités et ses envies» continue-t-elle. Toute démarche qui pose problème fait l'objet d'une analyse pour la surmonter. « Cela nous arrive de les aider pour traiter des tâches administratives, rechercher un emploi ou tout simplement prendre rendez-vous chez le dentiste ».

Les aides-soignants sont aussi en lien avec les curateurs des patients afin de faire coïncider les besoins des patients qu'ils ont évalués et les moyens financiers dont ces derniers disposent.

« Nous avons vraiment voulu rester dans l'accompagnement, continue Catherine. On cherche avant tout à rendre le patient le plus autonome possible en mettant en place tout un réseau autour de lui : aide à domicile, infirmier libéral...Tout cela ne serait pas possible sans obtenir la confiance des patients et beaucoup d'échanges ».

Proche du patient, sous la responsabilité des infirmiers, l'aide-soignant est présent pour le soutenir et devient parfois un confident, ce qui lui permet de recueillir des informations précieuses sur son état physique et moral. Merci à Nathalie Guillaume, Catherine Langlois et Frédéric Vasseur pour m'avoir accordé un peu de leur temps.

*Jennifer Servais-Picard,
Chargée de communication*



(1) UNACOR : Unité d'accueil et d'orientation

(2) AS : Aide-soignant

(3) UPS : Unité de Préparation à la Sortie du secteur G07 de la filière de réhabilitation et de préparation à la sortie du pôle Rouen Seine Caux Bray.

IMPLANTATION D'UN ESAT MARAÎCHER AU CHR



La littérature abonde des bienfaits thérapeutiques du travail horticole ou maraîcher. L'équipe du service parcs et jardins collabore ainsi depuis longtemps et avec succès avec les soignants pour offrir ce type d'activités aux patients souvent les plus en difficulté. De cette expérience, un ESAT - Établissement et service d'aide par le travail - maraîcher a vu le jour...

L'idée de cette aventure est née dans mon esprit de cette conviction et du constat suivant : malgré la mise en œuvre de stratégies de réhabilitation psychosociales efficaces du point de vue de la symptomatologie résiduelle, de l'autonomie et de la qualité de vie, les patients schizophrènes se heurtent à un plafond de verre s'agissant de l'insertion professionnelle. D'une part parce que le handicap psychique est encore aujourd'hui mal connu ; d'autre part car le travail posté souvent proposé en ESAT correspond mal à l'incapacité résiduelle des usagers schizophrènes.

Le Centre Hospitalier du Rouvray qui bénéficie d'un parc magnifique, de plus en zéro-phyto, était le lieu idéal pour une telle implantation. Nous avons eu la chance d'être soutenus par la direction et de bénéficier de l'appui du service parcs et jardins pour pouvoir démarrer l'activité.

C'est ainsi, qu'un an après les premières concertations, avec l'appui de l'association ARRED⁽¹⁾, partenaire indispensable du projet, notre hôpital ouvre ses portes à un ESAT de transition en activité maraîchage biologique, avec intégration d'usagers handicapés psychiques. Les stagiaires volontaires sont accueillis depuis le 12 mars et les profes-

sionnels ont le plaisir de les croiser chaque midi au self du personnel, en attendant de pouvoir goûter leur production !

BILAN, FORMATION ET PREMIERS RETOURS D'EXPÉRIENCE

Afin de faciliter l'accueil et la réussite de nos usagers au sein de l'ESAT, l'équipe de neuropsychologues et d'ergothérapeutes a mis en place un bilan spécifique, dédié à l'activité maraîchage et à ses exigences. Tous les stagiaires le passent avant d'intégrer le dispositif. Les moniteurs d'ateliers bénéficient également d'une journée entière de formation sur le centre de réhabilitation Saint-Gervais afin de mieux cerner ce type de prise en charge. Un mois après le début du dispositif, dix patients ont pu être accueillis en stage et cinq ont d'ores et déjà été reconduits. Aucun arrêt prématuré n'est à déplorer.

*Dr Valérie Bourgeois, Responsable
du centre de jour Saint Gervais*



(1) ARRED : Association rouennaise réadaptation de l'enfance déficiente

PAROLE À...

L'ARRED, association de parents, gestionnaire de 7 établissements et services, accompagne des personnes en situation de handicap sur l'agglomération rouennaise et fait évoluer ses prestations et pratiques pour s'adapter aux besoins du public, notamment les personnes avec troubles psychiques. C'est dans le cadre d'échanges avec le Centre Hospitalier du Rouvray, de la volonté de travailler sur la démarche de réhabilitation psychosociale des publics accueillis, que le projet de travailler ensemble sur la mise en place d'un atelier maraîchage a émergé.

Les professionnels du centre hospitalier ont partagé avec nous leur recherche sur la permaculture, ont mis en évidence la pertinence thérapeutique de ce type d'ateliers et nous, ESAT « Les Ateliers du Cailly », avons mis à disposition nos compétences dans l'accompagnement professionnel et dans la gestion d'un atelier de production.

L'ESAT gère, entre autres, deux équipes d'espaces verts et travaille pour les collectivités, entreprises et particuliers.

Ce partenariat permet à l'ESAT de se diversifier, de délocaliser son accompagnement, d'ouvrir ses portes et de s'ouvrir davantage sur le sanitaire... Il nous permet également de développer nos compétences en matière de réhabilitation psychosociale, d'accompagnement des personnes avec troubles psychiques, pour répondre aux besoins des personnes accueillies actuellement à l'ESAT mais aussi pour des personnes du centre hospitalier qui intégreront l'équipe maraîchage à un moment de leur parcours. La complémentarité entre l'équipe sanitaire et l'équipe médico-sociale s'annonce riche et cette expérience passionnante !

*Jean-Luc Brossaud,
Président de l'ARRED*

L'ESAT «Les ateliers du Cailly» propose un panel diversifié d'activités professionnelles : une blanchisserie, un pressing, un atelier recyclage, un atelier conditionnement, deux ateliers « maintenance et hygiène des locaux », un atelier cuisine, un atelier multiservices, deux ateliers espaces verts et le dernier atelier créé en octobre 2017 est l'atelier maraîchage.

Parmi les objectifs de la création de cet atelier, il y a l'accueil des patients du Centre Hospitalier du Rouvray pour une reprise professionnelle adaptée. Cette reprise se fait sous forme de stages courts.

Les bienfaits de cette activité sur les patients accueillis en stage sont multiples : amélioration de la fonction cognitive, la capacité d'attention, la concentration, la mémoire, la réduction du stress et de l'anxiété, la socialisation et l'estime de soi.

Tous les stagiaires accueillis ont un projet professionnel, ils sont tous volontaires pour venir découvrir une nouvelle activité professionnelle dans un cadre sécurisant et apaisant.

Les activités proposées sont séquencées et adaptées en fonction des capacités de chacun. Jusqu'à ce jour, toutes les périodes de stage réalisées sont une réussite avec des perspectives de renouvellement des stages et de nouveaux objectifs à travailler et à évaluer.

*Cécile Chopin, Monitrice
de l'atelier maraîchage*

Pour commander vos paniers de légumes, envoyer un courriel, avant le mercredi midi à :
maraichage@arred.fr



JOURNÉE TYPE

- 8h30 : accueil de l'équipe maraîchage et des stagiaires de l'hôpital par la monitrice de l'atelier maraîchage sur le site de l'ESAT.

- 8h40 : départ de toute l'équipe en véhicule de l'ESAT, ce qui permet de bien différencier les lieux et les représentations entre espace de soin et espace de travail.

- 9h00 : arrivée sur le site du Rouvray, toute l'équipe se met en tenue de travail dans les locaux mis à disposition par l'hôpital.

- 9h15 : démarrage de l'activité avec répartition des tâches et explication des consignes par la monitrice.

- 12h : pause déjeuner, toute l'équipe prend le repas au self du personnel de l'hôpital. Pour les stagiaires accueillis à mi-temps, la journée se termine après le déjeuner.

- 13h : accueil des stagiaires à mi-temps de l'après-midi, reprise de l'activité.

- 16h : retour sur le site de l'ESAT.

- 16h30 : arrivée à l'ESAT et fin de la journée de travail.



L'UNIVERSITARISATION DE LA FORMATION INFIRMIÈRE



Depuis la loi du 13 août 2004 transférant aux régions la responsabilité des formations paramédicales, un chantier important a été lancé. L'intégration universitaire est complexe et les parties prenantes nombreuses. Zoom sur les 4 objectifs pour mener à bien cette universitarisation.

Le premier objectif consiste à repenser l'interprofessionalité au service de la qualité qui se trouve confrontée à un triple défi :

- le vieillissement de la population, des usagers mais également des professionnels ;
- le développement des maladies chroniques ;
- et la persistance d'inégalités sociales et territoriales.

Pour cela, nous devons favoriser la transversalité par une nouvelle approche des maquettes de formation. Ce travail de réingénierie est largement commencé. En outre, il faut rapprocher les cursus paramédicaux et universitaires afin de faciliter les passerelles entre les formations. Enfin, il convient de bâtir des métiers intermédiaires. Les Master en pratique avancée vont dans ce sens.

Le deuxième objectif consiste à promouvoir la recherche. L'université est le lieu où s'articulent production et transmission des connaissances. Les formateurs des formations paramédicales doivent être intégrés dans les universités en prenant en compte la richesse des compétences actuelles.

Le troisième objectif consiste à créer un nouveau parcours étudiant en s'intéressant aux modalités de recrutement qu'il est nécessaire de simplifier dans les filières paramédicales au niveau de l'inscription. L'intégration dans « parcoursup » des formations paramédicales est un axe de réflexion à investiguer. L'accès plein et entier au statut étudiant est une revendication des étudiants en soins infirmiers qu'il ne faut pas négliger.

Le quatrième objectif consiste à promouvoir les initiatives territoriales,

en déployant le numérique et les plateformes d'enseignement en FOAD⁽¹⁾, en rapprochant les équipes pédagogiques et en facilitant les initiatives d'intégration universitaire par la création d'un Département d'étude en soins paramédicaux. L'université de Rouen mène une réflexion en ce sens. Un département en soins infirmiers embryonnaire dans son fonctionnement existe déjà et n'attend qu'à se développer.

*Pascal Peneaut,
Directeur de l'IFSI du Rouvray*



⁽¹⁾ FOAD : Formation ouverte à distance.

INFO CONCOURS

Le concours d'entrée à l'IFSI du Rouvray se déroulera le 10 octobre 2018. L'inscription est possible du 28 mai au 14 septembre sur le site :

www.ch-lerouvray.fr
rubrique Professionnels
rubrique L'IFSI.

CONFÉRENCE JOURNÉE DE PSYCHIA- TRIE NORMANDE

14/03/2018. Trois cents psychiatres et professionnels de la santé mentale se sont réunis à l'initiative de l'Association Scientifique du Rouvray (ASR) pour la troisième journée de psychiatrie normande qui se déroulait à Pont-Audemer. Les orateurs, venus de toute la France, ont permis d'aborder de nombreuses thématiques novatrices : l'optimisation du traitement de la dépression, la manipulation des référentiels spatiaux dans la relation avec autrui et l'empathie, le neurodéveloppement, le neurofeedback... Une belle journée d'échanges qui a été particulièrement appréciée des participants.

*Pr Olivier Guillin, responsable
du service G03 et du SPAR*

QUIZZ!

RÉPONSES AU QUIZZ

Dans le numéro n°65 du magazine Le Rouvray, la cellule qualité et gestion des risques vous a proposé un quizz sur l'hygiène, la sécurité, la gestion du linge et l'identification des patients. Voici les réponses :

1. a - 2. b - 3. a - 4. b - 5. b - 6. b - 7. b - 8. c - 9. a - 10. a - 11. a et c - 12. a - 13. a.

Vous pouvez retrouver les questions sur le magazine n°65 sur le site internet de l'établissement, rubrique « Actualités ».

*Hélène Martel, Responsable qualité
et gestion des risques*

PENDANT QUE SARAH, INFIRMIÈRE, VEILLE SUR NOTRE SANTÉ, NOUS VEILLONS SUR SON AVENIR.

PROTECTION REVENU*

MAINTIEN DE VOTRE NIVEAU DE VIE

EN CAS D'ARRÊT DE TRAVAIL

ASSURANCE AUTO**

OFFRE RÉSERVÉE AUX MÉTIERS DE LA SANTÉ

-10% POUR TOUTE SOUSCRIPTION
D'UN CONTRAT AUTO PASS



ASSURÉMENT HUMAIN

**GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**

GMF 1^{er} assureur des agents du service public : selon une étude Kantar TNS de mars 2017.

* Les contrats Protection Revenu sont des contrats collectifs à adhésion facultative souscrits par l'A.D.A.C.C.S. (Association des adhérents de Contrats Collectifs, régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901 - 86 à 90 rue Saint-Lazare - 75009 Paris) auprès de GMF ASSURANCES. ** Offre réservée aux agents des services publics personnels des métiers de la santé et du social. Remise de 10 % sur le montant de la 1^{ère} cotisation annuelle, pour toute souscription d'un contrat d'assurance AUTO PASS. Offre valable jusqu'au 31/12/2018, non cumulable avec toute offre promotionnelle en cours. Pour connaître les conditions et limites des garanties de nos contrats, leur étendue et leurs modalités, reportez-vous aux conditions générales et à la convention d'assistance de chacun des contrats concernés sur gmf.fr, contactez votre agence GMF ou téléphonez au 0 970 809 809 (n° non surtaxé, du lundi au samedi de 8h à 20h).

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret et sa filiale GMF ASSURANCES. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.

Venez nous rencontrer :

- 19 rue Jean Lecanuet, à Rouen
- 56 bis rue Desseaux, à Rouen
- 1 rue Pierre Brossolette, à Elbeuf-sur-Seine

Ou renseignez-vous
au 0 970 809 809
(n° non surtaxé)
ou sur www.gmf.fr



Destinataire interne

CONFÉRENCE JOURNÉE CATEL VISIO

22/04/2018. Une trentaine de témoins depuis 25 territoires en francophonie reliés grâce à la visioconférence ont partagé leurs expériences de terrain sur les thématiques : Efficience économique : quel impact par la e-santé ? • Déserts médicaux : quelles solutions apportées par la e-santé ? • Qualité, sécurité, pertinence des soins : comment améliorer la prise en charge grâce

au numérique ? • Prévention et santé publique : quelle influence de la e-santé ?

Le Dr Haouzir, Président de la commission médicale d'établissement, a présenté le programme « soigné chez soi : un dispositif de soins psychiatriques ambulatoire original intégrant des nouvelles technologies ».

Laurent Baus, directeur des affaires générales, du système d'information et des finances

VOUS POUVEZ SUIVRE LES
ACTUALITÉS DU CHR SUR
LES SITES INTRANET OU INTERNET
www.ch-lerouvray.fr



Pour ne rien changer à tout ce que nous partageons, la Mutuelle du Rouvray a su évoluer en fusionnant avec la Mutuelle Fraternelle interentreprises et en créant la **Section Santé Rouvray** au plus près de votre lieu de travail.

En rejoignant notre Mutuelle, vous faites un choix d'une mutuelle engagée à vos côtés pour défendre des vraies valeurs de solidarité intergénérationnelle :

- Des cotisations en fonction des revenus pour une seule garantie de prestations. Cotisations minorées de 25% pour les adhérents de moins de trente ans.
- Un accueil local dans notre établissement, au rez-de-chaussée de l'administration. La Section Santé Rouvray met toute son énergie pour vous conseiller en cas d'adhésion et pour le suivi de votre dossier.
- Une plateforme de gestion des prestations et des cotisations, confiée à Harmonie Mutuelle, avec un centre d'appel ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 12h.
- De nombreuses informations et démarches en ligne depuis votre espace personnel : consultation des remboursements, dépôt de documents, téléchargement de la carte tiers-payant...
- Depuis le 1er janvier 2018, vous pouvez bénéficier de prix avantageux en optique, chez les opticiens agréés KALIVIA.

Pour maintenir une relation humaine au plus proche de vos attentes, adhérez à la Section Santé Rouvray, nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 15 heures.

La Fraternelle Mutuelle Interentreprises - **Section Santé Rouvray**

4 rue Paul Eluard- 76300 SOTTEVILLE-LES-ROUEN- Tél. 02 32 95 11 49

Mutuelle substituée auprès de l'UNME-Garantie- 143 rue Blomet- 75015 Paris

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité- Siren 302 999 115



Ce magazine est autofinancé par nos annonceurs. Merci aux professionnels ayant participé à la réalisation de ce magazine.

SEMESTRIELLE - N°66 JUIN 2018 • REVUE D'INFORMATION DU CENTRE HOSPITALIER DU ROUVRAY : 4, rue Paul Eluard - BP 45 - 76301 Sotteville-lès-Rouen - Tél. : 02 32 95 12 34 - www.ch-lerouvray.fr • Directeur de la publication : Jean-Yves Autret • Rédacteur en chef : Laurent Baus • Comité de rédaction : Jackie Aubert, Véronique Berthé, Valérie Bourgeois, Hélène Defay-Goetz, Marie-Laure Duval, Sarah Flageolet, Sadeq Haouzir, Sébastien Lair, Astrid Lamotte, Hélène Martel, Pascal Peneaut, Jennifer Servais-Picord, Valérie Simon, Michèle Thomas, Richard Wilmort • Photos : Centre Hospitalier du Rouvray, Fotolia, Ville de Sotteville-lès-Rouen • Conception : Jennifer Servais-Picord • Impression : service reprographie Centre Hospitalier du Rouvray • Nombre d'exemplaires : 2300 • N° ISSN - 1269-147X